



LA COMMUNE DE PEYMEINADE RECHERCHE UN APPRENTI ESPACES VERTS

POUR LA RENTREE 2026/2027

La Commune souhaite promouvoir une politique économique et sociale au service des jeunes sur son territoire en leur offrant l'opportunité d'acquérir des connaissances dans le cadre d'un cursus scolaire diplômant ainsi que des compétences liées à une première expérience professionnelle.

Elle envisage pour cela de recourir à l'apprentissage, un dispositif de formation initiale qui permet à un apprenti, âgé de 16 à 29 ans, de suivre une formation générale, théorique et pratique en vue d'acquérir une qualification professionnelle.

Cette formation est dispensée alternativement dans la collectivité d'accueil, sous la conduite d'un maître d'apprentissage, et dans un établissement de formation ou d'apprentissage, sous la conduite de formateurs.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 04 mars 2026, a décidé d'accueillir un apprenti à compter de la rentrée scolaire 2026/2027, pour une période de 2 ans, au sein de la Direction des Services Techniques (cellule espaces verts).

Direction des services techniques	Nombre de poste	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Cellule Espaces Verts	1	CAPa Jardinier paysagiste ou BP Aménagement paysager	2 ans (2 ans sous conditions)

Les futurs apprentis, inscrits dans un centre de formation pour la rentrée 2026/2027 et intéressés, sont priés de déposer leur candidature à l'adresse suivante dans les plus brefs délais :

Madame le Maire
Direction des ressources humaines
Hôtel de ville
CS 35100
06531 PEYMEINADE CEDEX

Ou d'envoyer leur candidature à : recrutement@peymeinade.fr